

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/11/24-03	Tourisme : Convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac 2026-2028
Date et heure de la séance	24 novembre 2025 - 18h30
Lieu	Salle Polyvalente - Moussages
Date de la convocation	18 novembre 2025
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	25
Nombre de pouvoirs	5
Présents ou représentés	30

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC arrivée à 18h52
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Michel LAPORTE
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Christian MONS
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Stéphanie SERIEIX
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Gérard VABRET
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

François POUCHOT	Jean-Pierre SOULIER
Maryse BONNET	Edwige ZANCHI
Béatrice CARTAYRADE	Jean-Jacques VAISSIER
Sylvie FENIES	Jacques SERRAT
Raymonde THESSANDIER	Elisabeth BALADUC

Absents :

François DEFLISQUE

Vu le décret n°2001-495 pris pour l'application de l'article 10 de la Loi n°2000-321 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Considérant expose que l'actuelle convention d'objectifs liant la Communauté de communes du Pays de Mauriac à l'Office de tourisme du Pays de Mauriac, d'une durée de 3 ans, prend fin au 31 décembre 2025. Le montant maximum de la subvention allouée par la Communauté de communes à l'Office de Tourisme reste de 80 000 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le projet de convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac sur la période 2026-2028,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de convention tel que joint en annexe à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant ;
- **CHARGE** Monsieur le Président d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 30

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 30

Votes pour : 30

Votes contre : 00

Fait à Jaleyrac, le 24 novembre 2025,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Olivier ROCHE

Jean-Pierre SOULIER